



LE PROJET DE L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS 2018-2019

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon
Groupement d'Intérêt Public
19, avenue de Maison Blanche – 93331 Neuilly-sur-Marne CEDEX
Tél. 01 49 44 36 00 – Fax 01 49 44 36 01
www.ifits.fr
administration@ifits.fr

INTRODUCTION	1
1. Le contexte	2
2. Les valeurs et les concepts	6
3. L'équipe pédagogique et administrative	7
4. La formation	8
4.1 Les objectifs	8
4.2 Une approche par compétence	8
4.3 La formation théorique : des unités d'enseignement pour l'acquisition de compétences	10
4.4 La formation clinique	11
5. Des méthodes pédagogiques diversifiées et complémentaires	13
5.1 Une diversification des méthodes et des moyens	13
Des cours magistraux contributifs aux savoirs	13
Des travaux pratiques, des travaux dirigés et de recherche	13
Les ateliers de renforcement pédagogique pour les étudiants dispensés de la compétence 3	14
5.2 Des méthodes pédagogiques innovantes	14
6. Un suivi pédagogique individualisé	17
7. Des projets spécifiques	17
7.1 La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé	17
Les actions collectives de santé publique de l'institut	18
7.2 La sensibilisation au Handicap	19
7.3 La recherche en santé	19
7.4 La mobilité internationale	20
7.5 Les ateliers Bien-Etre	21
8. La vie étudiante	22
CONCLUSION	23

INTRODUCTION

L'Institut de Formation Inter-hospitalier Théodore Simon¹ (IFITS) fait partie du dispositif de formation sanitaire de la région Ile de France. Il est situé à Neuilly-sur-Marne en Seine Saint-Denis, à la limite du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. Il accueille près de 1000 étudiants/élèves et, à ce titre, il représente le plus important institut de formation francilien, hors Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

L'IFITS a plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la formation des personnels paramédicaux et propose des formations adaptées aux différents niveaux de qualifications allant de II à V (Infirmiers, Infirmiers anesthésistes, Aides-soignants, Auxiliaires de puériculture, Ambulanciers, Auxiliaires-ambulanciers). Il participe à la formation d'Accompagnant Educatif et Social en partenariat avec l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux de Neuilly-sur Marne. Il déploie un programme de formations continues sur mesure en fonction des demandes extérieures.

L'IFITS s'inscrit dans la continuité de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de l'EPS Maison Blanche, crée en 1946 par Docteur Théodore Simon, et de celui du CHI Le Raincy-Montfermeil, crée en 1942 par La Croix Rouge, à la suite de leur fusion en 1997.

Il a pour statut juridique un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué entre les deux hôpitaux fondateurs (Maison-Blanche et Le Raincy-Montfermeil). C'est un établissement public doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Il fonctionne avec une Assemblée Générale et un Conseil d'Administration où siègent des représentants de chacun des 2 hôpitaux fondateurs. Son budget est constitué de la subvention du Conseil Régional d'Ile de France² et de recettes propres à l'institut.

La finalisation en 2017 de son projet architectural, financé par le Conseil Régional, lui permet aujourd'hui de disposer de locaux adaptés aux pratiques pédagogiques innovantes, d'améliorer les conditions d'enseignement, d'optimiser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de répondre aux nouvelles normes de sécurité incendie.

Aujourd'hui, l'IFITS est amené à collaborer avec le GHT 93 Est³ dont le GHI Le Raincy-Montfermeil est l'établissement support et avec le futur GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences⁴ dans lequel l'Etablissement Public de Santé Maison Blanche sera totalement intégré à partir du 1^{er} janvier 2019.

Dans le cadre de ses missions, l'institut de formation a pour objectif l'excellence dans le domaine de l'enseignement, l'innovation pédagogique et l'ouverture sur les autres et sur le monde. A ce titre, il s'inscrit dans le projet stratégique de l'IFITS axé notamment sur l'adaptation et l'amélioration continue de la qualité de son offre de formation, le développement de l'interprofessionnalité, la recherche, et l'ouverture sur son environnement local, régional et international.

Le projet de l'institut de formation en soins infirmiers prend en compte l'ensemble des évolutions du monde de la santé, s'inscrit dans les orientations du Projet Régional de Santé et du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales et respecte la réglementation de la formation. Il est le fil conducteur qui permet à chaque étudiant, chaque formateur, chaque partenaire, de connaître le sens donné aux différents éléments le composant et à sa déclinaison pratique.

¹ Docteur Théodore Simon : médecin psychiatre et professeur aux écoles normales d'instituteurs de la Seine.

² LOI n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

³ Le Groupement Hospitalier de Territoire 93 Est est constitué par le GHI Le Raincy Montfermeil, le CH André Grégoire de Montreuil et le CHI Robert Ballanger d'Aulnay- sous- Bois

⁴ Le Groupement Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences est issu de la fusion des hôpitaux Maison Blanche, Sainte-Anne et Perray Vaucuse

1. LE CONTEXTE

Les évolutions du monde de la santé et le Projet Régional de Santé d'Île de France

Le monde de la santé est contraint de se transformer au regard d'un environnement qui subit de multiples transitions : une transition démographique avec un vieillissement de la population, une transition épidémiologique avec l'augmentation des maladies chroniques et des poly-pathologies, une transition technologique avec l'avènement de nouveaux outils numériques, une transition professionnelle avec l'émergence de nouveaux modes d'exercice liés notamment au développement des prises en charge en ambulatoire et une transition démocratique avec une évolution de la place et de la parole de l'utilisateur.

Ces changements vont générer des prises en charges de plus en plus spécifiques et complexes et exiger le développement de compétences solides dans les dimensions préventive et curative des soins et dans le domaine de l'accompagnement, notamment auprès des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes souffrant de maladies chroniques.

L'évolution des besoins de santé de la population, le cloisonnement persistant du système de santé et l'existence de fortes inégalités sociales et territoriales ont constitué les bases de la politique de santé traduite dans la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016 et dans la nouvelle stratégie nationale de santé « Ma santé 2022 » dont la finalité est de renforcer la prévention et la promotion de la santé, de faciliter au quotidien le parcours de santé et de renforcer la démocratie sanitaire.

Les trois engagements prioritaires pour mener à bien le projet « Ma santé 2022 » sont :

- « *Placer le patient au cœur du système et faire de la qualité de sa prise en charge la boussole de la réforme,*
- *Organiser l'articulation entre médecine de ville, le médico-social et l'hôpital pour mieux répondre aux besoins de soins en proximité,*
- *Repenser les métiers et la formation des professionnels de santé. »*

L'Île-de-France est avant tout caractérisée par une forte concentration populationnelle et une croissance démographique soutenue. La population francilienne s'élevait en 2013 à 12 millions d'habitants, soit 19% de la population française métropolitaine, sur 2% du territoire métropolitain. C'est une région globalement jeune qui présente un taux de fécondité plus élevé que la France métropolitaine, contribuant à près d'un quart des naissances du pays. Cependant, dans le même temps, la population francilienne vieillit. Entre 2007 et 2013, le nombre de personnes très âgées (85 ans ou plus) a augmenté de 31%. Cette évolution tend à s'accélérer dans les projections démographiques actuelles. La région connaît également d'importantes inégalités sociales et territoriales de santé et est fortement frappée par le VIH, les hépatites et la tuberculose ainsi que les conduites addictives.⁵

Les trois objectifs majeurs déclinés dans le Projet Régional de Santé 2018-2022 sont de :

- Renforcer la prévention et la promotion de la santé pour préserver le capital santé et bien-être et éviter d'avoir à soigner
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé dans une région marquée par de forts contrastes en la matière
- Adapter les actions et les politiques aux spécificités locales, en cherchant notamment une meilleure coordination des acteurs

⁵ Projet Régional de santé 2018-2022

Les enjeux régionaux de la transformation du système de santé sont :

- De promouvoir et d'améliorer l'organisation en parcours des prises en charge en santé sur les territoires
- D'apporter une réponse aux besoins mieux ciblée, plus pertinente et efficiente
- D'améliorer la qualité des prises en charge en renforçant leur pertinence et leur sécurité

Le cadre d'orientation stratégique du Projet Régional de Santé Ile de France 2018/2022 prévoit notamment « **L'adaptation des compétences des professionnels aux nouveaux enjeux sanitaires** » selon le principe suivant : « *veiller à ce que la formation des personnels médicaux et paramédicaux soit en cohérence avec les besoins de santé des Franciliens L'objectif est de pouvoir qualifier des professionnels en nombre suffisant, avec des compétences adéquates pour répondre aux besoins de santé de la population francilienne, aptes à s'adapter aux évolutions des prises en charge et des modes d'exercice.[...] L'intégration de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences (coordination et fonctionnement en parcours, intégration des enjeux sociaux, des technologies numériques, réflexion sur la relation soignant-soigné, sur la santé communautaire...) et la création de nouveaux métiers (infirmiers de coordination, infirmiers cliniciens, pratiques avancées...) sont de véritables enjeux à intégrer.* »

Le schéma régional de santé de la période sera construit autour de **huit priorités** :

- La périnatalité et la santé des enfants jusqu'à 6 ans
- La santé des adolescents et des jeunes adultes
- La santé et l'autonomie des personnes âgées
- La santé, l'autonomie et l'insertion des personnes handicapées
- Le cancer
- Les maladies neurologiques
- La santé mentale
- Les maladies chroniques cardio-métaboliques.

Les professionnels de santé de demain devront connaître et comprendre ce nouveau paysage de la santé, afin de mieux intégrer leur rôle et leur place, qui seront modifiés en profondeur au niveau des modalités de soins et de l'accompagnement des patients. Ils devront acquérir les compétences liées aux prises en charge pluridisciplinaires et coordonnées dans le cadre des nouveaux modes d'exercice dans les champs de la prévention et du curatif. Les professionnels seront amenés de plus en plus à exercer au sein de structures ambulatoires, de réseaux de soins, de centres de santé ou de maisons de santé pluridisciplinaires. Compte tenu de ces évolutions il convient de les initier et de les préparer à ces pratiques professionnelles dès leur formation initiale.

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a confié aux Conseils Régionaux le pilotage des formations sanitaires et sociales.

Le périmètre de cette compétence concerne :

- l'élaboration et le pilotage du schéma des formations sanitaires et sociales,
- le pilotage d'un appareil de formation et son financement partiel pour la formation initiale et la formation des demandeurs d'emploi,
- la gestion des bourses étudiantes.

Le projet de l'institut s'inscrit totalement dans les grandes orientations du schéma régional des formations sanitaires et sociales d'Ile de France 2016-2022 fixées au regard d'un enjeu fort de « **l'optimisation du système de formation (initiale et continue) dans un objectif d'employabilité durable.** ».

Ces orientations sont les suivantes :

- Améliorer la gestion des centres de formation dans un nouveau cadre conventionnel en particulier dans le suivi annuel d'indicateurs communs (attractivité, remplissage, ...)
- Développer la qualité de la formation par l'exigence du respect des 6 critères qualité instaurés par la loi du 5 mars 2014 et le décret du 30 juin 2015 tels que l'adaptation des dispositifs d'accueil, du suivi pédagogique et d'évaluation aux stagiaires, l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement, mais aussi la qualification professionnelle et la formation continue des formateurs
- Développer l'innovation dans la formation en particulier dans le domaine des méthodes pédagogiques (apprentissage par simulation, l'utilisation du numérique) et le développement d'actions de formation en interprofessionnalité
- Développer la recherche pour valoriser le secteur et l'alimenter en données et études diverses afin de mieux l'adapter aux réalités de terrain, aux innovations et pratiques professionnelles
- Soutenir les publics en formation (faciliter l'accès aux bourses et au Fonds Régional d'Aide Sociale)

L'engagement de l'institut dans une démarche qualité

Considérant que la satisfaction des étudiants et des élèves, des partenaires externes, des financeurs et des tutelles constitue un enjeu majeur en termes de légitimité, de lisibilité et d'attractivité, l'IFITS a affirmé, dans son projet stratégique 2017/2021, son engagement dans une démarche qualité formalisée.

Cet engagement satisfait aux exigences de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ainsi qu'à celles du décret du 30 juin 2015 précisant les critères qualité des actions de formation. Dans ce cadre, l'IFITS est conforme aux critères qualité du référentiel Datadock depuis janvier 2017. En outre, il représente une opportunité d'anticiper l'évaluation externe par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

Au-delà de la satisfaction de nos clients, la démarche qualité constitue une source de satisfaction au travail, de levier de motivation et de développement de compétences pour chacun des membres de l'équipe.

Aujourd'hui, l'amélioration de nos pratiques pédagogiques, techniques et organisationnelles constitue un objectif partagé par l'ensemble du personnel. Notre engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre dispositif de formation confirme notre philosophie fondée sur la volonté de placer l'étudiant au cœur de nos préoccupations pour l'accompagner dans son processus de professionnalisation.

Nous avons engagé la démarche qualité au cours du deuxième semestre 2017 avec la perspective d'une certification en 2019 selon le référentiel Vérisélect. L'équipe est accompagnée par un prestataire extérieur afin de pouvoir s'approprier le processus et mettre en œuvre le cadre d'actions.

La démarche est centrée sur :

- L'amélioration de l'offre de formation initiale et continue et la pertinence des dispositifs selon les filières
- L'amélioration de l'efficacité des pratiques et de l'accompagnement des apprenants à la réussite, dans une dynamique d'équité de moyens
- La fédération des équipes autour de projets qualité efficaces et porteurs de sens
- La diminution des dysfonctionnements et des coûts de non qualité dans une volonté de progrès
- L'amélioration continue de la gestion des risques pédagogiques et professionnels
- Le développement de l'intelligence collective et la culture du sens du travail commun
- Le développement de l'implication des apprenants, des personnels et des partenaires à la gouvernance qualité des instituts
- L'acculturation des apprenants à la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins tout au long de leur parcours

Notre politique qualité implique une acculturation des professionnels du GIP IFITS à la démarche qualité et au processus de certification. Un cadre formateur de l'équipe est en cours de formation de niveau master dans la perspective d'occuper la fonction de référent qualité.

La réglementation de la formation

Le projet pédagogique est construit en conformité avec le référentiel de formation⁶, régi par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'Etat d'infirmier. Ce référentiel s'appuie sur les référentiels d'activités⁷ et de compétences⁸ du métier d'infirmier diplômé d'Etat. Depuis l'entrée de la formation infirmière en 2009 dans l'architecture européenne du processus Licence, Master, Doctorat des études de l'enseignement supérieur⁹, les étudiants en soins infirmiers se voient délivrer le grade de Licence conjointement au diplôme d'Etat. A ce titre, l'institut a conventionné avec l'université Paris XIII pour la mise en œuvre des unités d'enseignement académiques dites « contributives » aux savoirs infirmiers.

Ainsi, le projet de l'institut s'adapte aux évolutions liées notamment à la poursuite du processus d'universitarisation et à la volonté de créer à l'attention des étudiants en santé des espaces de formation en interprofessionnalité. Dans ce cadre, nous avons saisi l'opportunité de la mise en place du service sanitaire pour élaborer, en partenariat avec l'université Paris XIII, un projet d'actions d'éducation à la santé qui, dès 2019, seront construites et réalisées conjointement par des étudiants en soins infirmiers et des étudiants en médecine. Par ailleurs, des séances d'apprentissage par simulation, regroupant des étudiants en soins infirmiers et étudiants en médecine, sont programmées au cours du premier semestre 2019.

La mise en place à venir des mesures en faveur du rapprochement des formations paramédicales de l'université, notamment la suppression du concours d'entrée au profit d'un accès à la formation par la sélection via la plateforme nationale « Parcoursup », impliquera d'adapter notre projet pédagogique pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

⁶ Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009

⁷ Annexe I de l'arrêté du 31 juillet 2009

⁸ Annexe II de l'arrêté du 31 juillet 2009

⁹ Accords de Bologne / Prague / Berlin relatif à l'harmonisation des structures d'études en Europe

2. LES VALEURS ET LES CONCEPTS

La formation s'appuie sur des valeurs fortes guidant les pratiques pédagogiques :

- Des valeurs humanistes telles que le respect, la reconnaissance de l'autre dans sa différence, l'altruisme, l'écoute et l'empathie
- Des valeurs professionnelles telles que l'engagement, la responsabilité, l'honnêteté, l'éthique et le sens du travail en équipe
- Une pédagogie de la réussite en positionnant l'étudiant au cœur du dispositif. La relation pédagogique est fondée sur la confiance, l'écoute, la compréhension de l'étudiant. Elle se construit en prenant en compte les intérêts, les motivations et le vécu individuel de chacun. Dans ce cadre, le formateur est un facilitateur du processus d'apprentissage de l'étudiant en vue de l'accompagner vers la réussite.

La formation est conçue autour de concepts fondamentaux guidant l'exercice clinique. Pour cela, il est essentiel que les étudiants intègrent les concepts de l'Homme, de la santé, de la maladie, du soin pour les transférer dans leurs actions auprès de la personne soignée.

En effet, pour l'équipe pédagogique **l'infirmier (e)** est un acteur engagé du système de santé qui dispense des soins dans le respect de la personne humaine et des règles de bonnes pratiques. Il est capable de questionnement éthique et déontologique. Il possède des compétences qui s'appuient sur des valeurs. Il fait preuve d'autonomie, de responsabilité et témoigne d'un réel positionnement professionnel par les soins qu'il dispense. L'infirmier en faisant preuve d'une réflexivité constante dans l'analyse des situations de soins améliore sa pratique professionnelle.

Selon la conception de l'équipe, les **soins infirmiers** ont pour objectif d'accompagner de manière individualisée les personnes malades ou en santé. Ils permettent de concourir au maintien ou au retour en santé, à l'adaptation à un nouvel état, à l'apaisement de la souffrance, à l'assistance en fin de vie et d'accompagner tous ceux qui n'ont plus la force ou les capacités pour rester en santé. La philosophie de la formation se réfère au concept du **prendre soin** qui représente cette attention portée à l'autre en vue de lui venir en aide. En référence à Walter Hesbeen : « *Prendre soin est un art, il s'agit de l'art du thérapeute, celui qui réussit à combiner des éléments de connaissance, d'habileté, de savoir-être, d'intuition qui vont permettre de venir en aide à quelqu'un, dans sa situation singulière.*¹⁰ »

Enfin les apprentissages s'appuient sur trois concepts incontournables de la pratique de soins définis de la manière suivante :

- **L'Homme** : être unique et indivisible avec des besoins physiologiques, psychologiques, sociaux, environnementaux, culturels et spirituels. En perpétuelle interaction avec son environnement, il est capable de s'adapter en utilisant son potentiel pour tendre vers l'autonomie. C'est un être libre et responsable.
- **La santé** : Nous avons tenu à reprendre la définition qui a fait l'objet du préambule de la constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé et qui n'a jamais été modifiée depuis 1946, en ce sens que « *la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité*¹¹ ». Nous la complétons par le fait que « *la santé est un droit fondamental de l'être humain et un facteur indispensable au développement social.*¹² »
- **La maladie** : le terme de maladie est davantage considéré comme « *un état indésirable vécu par un sujet*¹³ » en raison d'une inadaptation sociale, d'une rupture de l'équilibre du corps sur le plan physique et/ou psychique.

¹⁰ W. Hesbeen, *Prendre soin à l'hôpital : Inscrire le soin infirmier dans une perspective soignante*, p.8-9

¹¹ Préambule, Constitution de l'organisation Mondiale de la santé, signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats

¹² Organisation Mondiale de la Santé, Déclaration de Jakarta, 1997

¹³ Elodie Giroux, *Après Canguilhem : définir la santé et la maladie*, 2010

3. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

L'équipe pédagogique est composée de professionnels en majorité cadres de santé formateur, spécialisés pour certains d'entre eux en puériculture, et dont les expériences professionnelles sont diversifiées et complémentaires dans les champs de la psychiatrie, de la médecine, de la chirurgie, de la gériatrie, de la réanimation, des urgences ou encore de l'enfance.

Ils accompagnent l'étudiant dans ses apprentissages, son développement personnel, ils transmettent les savoirs, donnent du sens aux situations et favorisent l'analyse des pratiques permettant la construction identitaire du professionnel et l'adaptation à son exercice futur. Ils se positionnent dans un partage de savoirs, veillent à l'évolution des pratiques et des dispositifs d'apprentissage basant leur travail pédagogique sur une approche par compétence, par la réflexivité et par la recherche.

L'institut soutient une démarche forte de développement des compétences des formateurs en lien avec les exigences réglementaires d'une formation de qualité relevant de l'enseignement supérieur. Chaque année un à deux formateurs suivent une formation universitaire diplômante (Diplôme Universitaire, Master en Sciences de l'Éducation, en Ingénierie et Management de la santé, en Éducation thérapeutique et didactique professionnelle, en Qualité Gestion des risques ou encore en Santé Publique). Une majorité est formée à la méthode pédagogique d'apprentissage par simulation. L'ensemble de l'équipe sera formé en décembre 2018 à l'outil d'analyse de la pratique « GEASE »¹⁴.

L'équipe pédagogique est organisée selon le tableau suivant :

1 responsable pédagogique, adjoint à la directrice			1 ETP
Promotion 1 ^{ère} année	Promotion 2 ^{ème} année	Promotion 3 ^{ème} année	
1 coordinateur pédagogique	1 coordinateur pédagogique	1 coordinateur pédagogique	3 ETP
10 formateurs	10 formateurs	9 formateurs	28,2 ETP
1 formateur de l'équipe est chargé du développement et de la coordination de l'apprentissage clinique des étudiants			
3 secrétaires pédagogiques 1 secrétaire administrative à 50%			3 ETP 0,5 ETP
2 documentalistes (pour l'ensemble de l'IFITS)			

En termes d'organisation, un coordinateur pédagogique par promotion de 200 étudiants assure l'ordonnancement et la mise œuvre du dispositif pédagogique, s'assure de l'application des orientations du projet de formation et manage une équipe de 9 à 10 formateurs. Une responsable pédagogique, adjointe à la direction, supervise l'ensemble du dispositif depuis octobre 2017.

Les trois secrétaires pédagogiques sont des interlocutrices privilégiées des étudiants. Elles suivent la promotion pendant les trois années de formation en lien avec les coordinateurs pédagogiques, et les formateurs. Leurs missions consistent à gérer les dossiers administratifs et pédagogiques des étudiants, de participer aux instances et d'organiser la présentation au jury final du diplôme d'état. Elles travaillent en collaboration avec une secrétaire administrative chargée du suivi administratif et financier des étudiants.

Deux documentalistes diplômées complètent cette équipe. Elles gèrent et animent l'activité du centre de documentation. Elles participent aux activités pédagogiques, notamment en mettant à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique tous les documents écrits et/ou électroniques indispensables à la formation. Elles assurent une veille documentaire permettant l'actualisation permanente des connaissances de l'équipe pédagogique et des étudiants. Elles contribuent également à la gestion de la communication interne et externe de l'institut.

¹⁴ Groupe d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives

4. LA FORMATION

4.1 Les objectifs

L'objectif global poursuivi par l'équipe pédagogique est de permettre à l'étudiant de devenir un professionnel **compétent, réflexif, autonome et responsable** avec le **sens de l'engagement** essentiel à l'exercice professionnel. De plus, il nous paraît fondamental de développer chez l'étudiant **une approche humaniste et relationnelle** qui lui permette d'interagir avec la personne soignée et son entourage en tenant compte de l'expérience vécue, des priorités, des besoins et des préoccupations exprimées en référence aux valeurs et à l'éthique de la profession.

La formation doit permettre à l'étudiant d'être capable de :

- Acquérir et utiliser les connaissances professionnelles à caractère général, scientifique et technique
- Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante
- S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Suivre l'évolution des pratiques professionnelles par l'actualisation de ses connaissances en s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les données probantes issues de la recherche
- Savoir analyser sa pratique professionnelle
- S'initier à la méthodologie de la recherche au regard des enjeux de qualité et de sécurité des soins

4.2 Une approche par compétence

La formation vise l'acquisition progressive par l'étudiant de l'ensemble des éléments des compétences attendues pour l'exercice professionnel infirmier « *pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.*¹⁵ »

Les 10 compétences du référentiel métier sont les suivantes :

Compétence 1	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
Compétence 2	Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
Compétence 3	Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
Compétence 4	Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique
Compétence 5	Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
Compétence 6	Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
Compétence 7	Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
Compétence 8	Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
Compétence 9	Organiser, coordonner les interventions soignantes
Compétence 10	Informier, former des professionnels et des personnes en formation

L'approche pédagogique par compétence implique un recentrage sur le cœur du métier de la clinique infirmière. Cette logique repose sur trois paliers d'apprentissage : **comprendre, agir et transférer.**¹⁶

L'étudiant devra acquérir les savoirs et savoir-faire pour « **comprendre** » les situations de soin. Il devra « **agir** » en mobilisant de façon permanente ses connaissances. Il devra également conceptualiser et acquérir la capacité de « **transférer** » ses acquis dans des situations nouvelles et diversifiées.

¹⁵ Référentiel de formation, Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI, p.50

¹⁶ Référentiel de formation, Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié relatif au DEI, p.50

Pour cerner et comprendre le concept de compétence nous nous appuyons sur différentes définitions :

Selon Guy Le Boterf « *La compétence, c'est d'être capable de faire avec ce que l'on sait* » « *La compétence est la capacité à mobiliser et à combiner un ensemble de ressources pertinentes personnelles, internes et externes face à une situation complexe donnée, pour résoudre le ou les problèmes* ». ¹⁷

Selon Zarifian la compétence est « *la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté (...) La compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances (...) la faculté à mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines de responsabilité* »¹⁸.

Selon Sandra Bellier : « *La compétence traduit les différents domaines de savoirs (savoirs, savoirs faire, savoir être) mobilisés ou associés dans l'exercice de l'activité, ou en situations professionnelles. La compétence permet d'agir ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier en mobilisant diverses capacités de manière intégrée* »¹⁹.

Selon le parlement européen la compétence est « *la capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilité et d'autonomie* »²⁰.

La formation conçue avec une approche par compétence s'appuie sur le principe de l'alternance intégrative, caractérisée par une succession de périodes théoriques et de périodes en secteur clinique où s'élaborent les interactions entre les apprentissages, facteurs déterminants du processus intégratif. Ainsi, l'alternance mise en place dans notre formation professionnalisante vise le développement de compétences professionnelles par l'intermédiaire du partenariat entre l'institut de formation et les établissements de santé au sein desquels est organisé le tutorat.

Ce principe d'alternance intégrative relève de la combinaison des logiques de plusieurs acteurs :

L'étudiant que nous considérons en tant qu'individu unique, acteur et auteur de son projet. En effet, l'apprentissage demeure un acte volontaire qui nécessite **l'engagement** de la personne en formation qui, progressivement, va adopter une posture **responsable** et **autonome** vis-à-vis de la construction de son apprentissage et de la posture professionnelle attendue.

Le formateur qui s'appuie sur une stratégie pédagogique de construction des savoirs en situation(s) située(s). Il accompagne l'étudiant dans l'acquisition des connaissances et le raisonnement clinique en favorisant son sens de l'observation et de l'analyse ainsi que sa réflexivité. Il le guide pour développer ses capacités à mobiliser et à transférer ses savoirs dans les différentes situations de soins.

Les professionnels des lieux de soins qui accompagnent l'étudiant dans sa formation clinique pour lui permettre d'acquérir progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier²¹. Ainsi, chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien.

¹⁷ Guy le Boterf, construire les compétences individuelles et collectives, chapitre 2, page 85

¹⁸ Zarifian P., *Objectif Compétence, Pour une nouvelle logique*, 2001, pp. 64-69

¹⁹ Sandra Bellier, 1999, *Traité des Sciences et des techniques de formation*, chapitre 12, les compétences.

²⁰ Recommandations du Parlement européen et du Conseil établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de sa vie. Bruxelles, 29/01/08)

²¹ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, Annexe III du référentiel de formation

En référence à G. Malglaive, nous soutenons l'idée que l'alternance est fondée sur la jonction entre la formation théorique et la pratique dont les acteurs s'entendent pour collaborer en complémentarité : « *l'alternance intégrative est un processus d'équilibration des compétences en formation par un aller et retour pratique-théorie.*²² ».

4.3 La formation théorique : des unités d'enseignement pour l'acquisition de compétences

La formation théorique contribue à l'acquisition des ressources nécessaires au développement des compétences et repose sur une articulation d'unités d'enseignement comportant chacune

- Des objectifs de formation et des éléments de contenus
- Des durées et des modalités pédagogiques définies par le référentiel de formation
- Des modalités et des critères d'évaluation

La répartition des unités est établie par le référentiel de formation qui comporte selon les semestres :

- **Des sciences dites contributives** aux savoirs infirmiers, co-construites en partenariat avec la faculté de Paris XIII à laquelle est adossé l'institut. Le partenariat s'établit autour de la réflexion, de la conception et de la validation. Les projets d'unités d'enseignement sont élaborés collectivement avec des universitaires experts. Les banques de données et les sujets de validation sont partagés entre les interlocuteurs.

Plusieurs réunions d'interface avec l'université et les IFSI partenaires sont organisées au cours de l'année dans l'objectif de définir les modalités de coopérations et les réajustements à apporter aux contenus.

- **Des sciences constitutives** des compétences infirmières basées sur le raisonnement clinique, l'organisation du travail, l'encadrement des professionnels du soin, l'initiation à la démarche de recherche, les soins infirmiers de confort et de bien-être, relationnels ou encore thérapeutiques.

- **Des unités d'intégration des savoirs** et leur mobilisation en situation de soin pour permettre à l'étudiant d'analyser, de donner du sens à son expérience en stage et d'adopter la posture soignante attendue.

Les unités optionnelles qui se déclinent en troisième année ont la particularité dans notre projet de permettre à l'étudiant de mener une réflexion approfondie sur l'exercice infirmier en France et en Europe par l'intermédiaire de voyages d'étude ou la participation à la semaine internationale organisée annuellement au sein de l'institut.

Notre projet pour l'année 2019 (promotion 2016-2019) consiste en un voyage d'étude en Roumanie et en Irlande et la semaine internationale sera organisée autour de conférences ateliers sur des thématiques comme l'exercice en santé mentale, les thérapeutiques alternatives et l'interculturalité dans les soins.

- **Des unités méthodologiques et transversales** avec l'apprentissage de l'anglais qui sont nos principaux atouts au développement de compétences relatives au processus de recherche.

Chaque unité d'enseignement est conçue et coordonnée par un binôme de formateurs référents. Ils sont responsables de l'articulation des séquences pédagogiques, de la pertinence des contenus et de l'élaboration des évaluations. La répartition de l'ensemble des unités fait l'objet d'une discussion chaque année en équipe afin de maintenir une cohérence et des liens entre les compétences et les semestres dans une optique de progression.

²² G. Malglaive, *Alternance et compétences*, In cahiers pédagogiques, 1994, pp.26-28

Un bilan de satisfaction des étudiants et des formateurs est réalisé chaque année pour permettre, à partir d'une analyse objectivée, de réajuster les projets d'enseignement. Chaque unité fait l'objet de fiches actions dans lesquelles les objectifs spécifiques, les modalités pédagogiques et d'évaluation sont formalisés.

4.4 La formation clinique

Le stage représente un espace d'apprentissage essentiel pour l'acquisition des compétences professionnelles. En effet, le référentiel de formation indique que *« pendant les temps de stage, l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations... L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qu'il l'aide à mesurer sa progression »*²³.

Les stages ont une durée de 60 semaines soit 2100 heures pour les 3 années.

L'organisation des stages est également établie par le référentiel de formation ainsi que leurs typologies. L'étudiant doit avoir réalisé au cours de ces 3 années de formation les quatre familles de stage à savoir :

- **Les soins de courte durée** : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
- **Les soins en santé mentale et psychiatrie** : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
- **Les soins de longue durée et de réadaptation**, : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion ou une surveillance constante et des soins en hébergement
- **Les soins individuels et collectifs sur lieux de vie** : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école...).

Sur le plan des apprentissages, l'équipe pédagogique a défini les objectifs à atteindre, selon un niveau d'exigence semestriel, pour une acquisition de compétences basée sur un processus de progression (Annexe I). Ces objectifs constituent un guide pour que l'étudiant se situe dans ses acquis et pour guider le tuteur dans son accompagnement.

L'organisation de la formation clinique ainsi que la diversité de l'offre et le volume de places de stage sur un territoire constituent un enjeu majeur pour la qualité de la professionnalisation des étudiants et pour les futurs recruteurs. Le dispositif doit s'inscrire dans une politique de stage concertée sur le territoire comme l'a recommandé en 2014 la Direction Générale de l'Offre de Soins : *« Il ne peut ainsi y avoir de formation sans politique de stage [...] Un des enjeux de cette politique est de favoriser l'attractivité des futurs professionnels pour le territoire de santé et pour les structures d'accueil en stage. [...] Elle vise à garantir l'équité entre étudiants, en passant d'une logique de gestion par IFSI à une logique de mutualisation, de partage et de coopération au sein d'un territoire »*²⁴.

Le décret du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire précise que : *« La convention constitutive prévoit les modalités retenues pour assurer la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale, notamment en matière de gouvernance des instituts*

²³ Référentiel de formation annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DEI modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

²⁴ Instruction DGOS/RH1 no 2014-369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

et écoles, de mutualisation des projets pédagogiques, de mise en commun de ressources pédagogiques et de locaux, de politique de stages. ».

Le GHT 93 Est a sollicité notre institut pour piloter, dans un premier temps, le projet de politique de stage commune sur le territoire en partenariat avec l'IFSI Robert Ballanger, seul institut appartenant au GHT. Ce projet fait l'objet d'un soutien de l'ARS par un accompagnement méthodologique d'un consultant.

Le choix de prioriser la réflexion autour d'une politique de stage partagée sur le territoire s'inscrit en cohérence avec l'axe 4 du Projet de Soins Partagé du GHT 93 Est « **Accompagner et favoriser l'évolution des métiers et des compétences** ». Cet axe prévoit notamment le « **Développement des expertises et des parcours de formation qualifiants** » par le biais des actions suivantes :

- « 1 - *Mettre en place des parcours de stages paramédicaux professionnalisant : politique de stage en construction avec les instituts de formation*
 - *Harmoniser les pratiques d'encadrement des étudiants au niveau du GHT*
- 2 - *Développer les formations par simulation, en lien avec les instituts de formation et les laboratoires de simulation en santé.* »²⁵

Au regard d'une culture de partage, d'une volonté de collaborer et de problématiques communes, les instituts de formation de Ville Evrard, de la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon et le Centre de Formation Louise Couvé (deux instituts de secteur privé à but non lucratif du département de Seine Saint Denis) ont rejoint le projet débuté en novembre 2017. Il est envisagé ultérieurement d'intégrer dans le groupe de travail les deux instituts de l'AP-HP (Avicenne et Jean Verdier). Ce partenariat élargi s'inscrit dans les recommandations de l'ARS en la matière : « *la réflexion sur le projet pédagogique de territoire doit intégrer les instituts de formation qui ne sont pas implantés dans le GHT, tels que les instituts de formation de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, ceux relevant de l'Education nationale ou du secteur privé.* »²⁶

La déclinaison d'une politique de stage commune sur le territoire constitue une véritable opportunité afin de pouvoir répondre à des enjeux stratégiques, sociaux et pédagogiques tels que :

- L'adéquation de la formation aux évolutions des besoins en compétence
- Le développement de la coopération au sein du GHT et des établissements associés au bénéfice de la formation clinique des étudiants
- L'amélioration de la qualité de la professionnalisation des étudiants par une offre de parcours de stage qualifiants
- La garantie de l'équité entre les étudiants du territoire par l'optimisation du potentiel de stages

La politique de stage se décline selon les axes prioritaires suivants :

- Le renforcement des liens entre les instituts et les établissements
- Le développement d'une organisation apprenante (parcours de stage qualifiant, par filière, en fonction du parcours des patients)
- La professionnalisation de la fonction de tuteur
- La définition du rôle des différents acteurs participant à l'apprentissage clinique de l'étudiant
- Le recensement des ressources des établissements et des besoins des IFSI
- L'harmonisation des outils et leur mise à disposition au sein du territoire

²⁵ Le projet de soins partagé du GHT 93 Est, p.40

²⁶ Guide ARS projet pédagogique de territoire, p.3

5. DES METHODES PEDAGOGIQUES DIVERSIFIEES ET COMPLEMENTAIRES

Les méthodes pédagogiques favorisent la construction et l'appropriation des savoirs par l'étudiant. Des méthodes actives et des moyens stratégiques en lien avec le profil des étudiants sont développés et mis en place pour permettre à chaque apprenant de s'impliquer dans la formation et de progresser à son rythme.

5.1 Une diversification des méthodes et des moyens

Des cours magistraux contributifs aux savoirs :

Il s'agit d'une méthode affirmative qui découle du modèle de type magistral qui s'adresse à un public important et se déroule le plus souvent dans l'enceinte de l'institut de formation. Ils ne requièrent pas tous la présence des étudiants, l'autonomie étant laissée à leur propre appréciation, mais « *certaines enseignements en cours magistral peuvent être obligatoires (CMO) en fonction du projet pédagogique de l'institut* ». Cependant, selon l'Arrêté du 31 juillet 2009 (Art. 41), ces enseignements sont obligatoires pour les étudiants financés par le pôle emploi ou en promotion professionnelle.

Des travaux pratiques, des travaux dirigés et de recherche :

Utilisés pour favoriser l'intégration des savoirs, ils sont organisés en groupe restreint afin de faciliter les interactions entre apprenants et formateurs. Ils servent à illustrer, approfondir et compléter un cours magistral en introduisant des données nouvelles qui peuvent être théoriques ou pratiques, à réaliser des exposés, des exercices, des travaux divers et à travailler sur des situations cliniques ou en situation simulée. Les Travaux Pratiques servent de base à l'apprentissage des gestes professionnels tels que les prélèvements sanguins, la pose de cathéter veineux, ou encore la préparation d'injectables.

Des travaux de groupe relatifs à l'analyse de situation de soins et/ou d'activités et à l'élaboration de projets de soins sont des temps privilégiés au développement du raisonnement clinique.

Des jeux de rôles sont également proposés autour des soins relationnels, de la négociation et de l'encadrement des professionnels ou des stagiaires en formation.

Quant aux travaux de recherche (documentaire, lecture d'articles professionnels et scientifiques, analyse de données statistiques, résumé d'articles scientifiques, entretiens semi directifs...), ils s'inscrivent dans le projet de l'Unité de recherche de l'institut.

L'ensemble de ces temps est obligatoire et se déroule sur le site de formation.

Des temps de travail personnel guidé (TPG) :

Les temps de TPG s'inscrivent dans une pédagogie active et positive et permettent d'introduire la pédagogie inversée. Ils ont pour finalité l'apprentissage du travail en autonomie dans un cadrage pédagogique visant trois axes : la réflexivité, la mise en place de stratégies d'apprentissage personnelles et l'intégration des savoirs.

Les analyses de pratiques professionnelles :

L'analyse de la pratique professionnelle est un processus défini selon une méthodologie donnée. Elle permet d'analyser une situation vécue auprès d'un patient ou d'un groupe de patients en la décomposant pour tenter de la comprendre. Pour l'étudiant, l'application en formation des méthodes d'analyse de situation et d'analyse de pratiques professionnelles favorisent l'acquisition d'une capacité à prendre du recul par rapport à ce qu'il fait et comment il l'a fait ainsi que sa réflexivité. A chaque période de stage, un retour à l'IFSI est organisé pour travailler sur des situations vécues en stage.

Afin d'harmoniser les séances au sein de l'institut, il a été décidé d'utiliser la méthode GEASE (groupes d'entraînement à l'analyse des situations éducatives). Pour cela tous les formateurs seront formés en intra par un consultant entre novembre et décembre 2018.

Les ateliers de renforcement pédagogique pour les étudiants dispensés de la compétence 3 :

Dans le cadre de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état, une dispense de scolarité est octroyée aux aides-soignants et auxiliaires de puériculture ayant réussi le concours d'entrée dans un institut de formation. En effet, ils sont dispensés des unités d'enseignement correspondant à la compétence 3 du référentiel infirmier « *accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens* » et du stage de 5 semaines prévus au premier semestre. La décision de l'équipe pédagogique a été d'organiser des « ateliers d'intégration » qui permettront d'accompagner ces étudiants sur des contenus prioritaires et leur changement de positionnement.

Cet accompagnement poursuit les objectifs suivants :

- Approfondir les connaissances sur les pré-requis à la formation (calculs, français, biologie, anatomie-physiologie)
- Optimiser les méthodologies de travail (emploi des outils Microsoft, utilisation de la plateforme d'enseignement numérique, prise de notes, recherche bibliographique).

5.2 Des méthodes pédagogiques innovantes

L'équipe pédagogique est investie dans une recherche constante de méthodes pédagogiques innovantes basées en partie sur les technologies numériques pour former au mieux les étudiants et les accompagner sur la voie de la réussite.

Une plateforme d'enseignement numérique met à disposition des étudiants, à partir d'un identifiant et d'un mot de passe personnel, différents espaces de « Formation » :

- Des cours, sous la forme de PowerPoint sonorisés. Actuellement, 34 cours et 20 séries de tests d'autoévaluation créés et enregistrés par l'équipe pédagogique et un médecin sont en ligne sur la plateforme
- Des tests d'auto-évaluation (QCS, QCM, schéma...) associés aux cours
- Une « Bibliothèque » comportant des informations générales (plannings, stages, ECTS acquis...), des documents pédagogiques (supports de cours, TD, consignes pour partiels...) mais aussi des supports de cours d'intervenants extérieurs
- Des « résultats » avec un accès individuel aux notes de partiels
- Un espace « Sondage » qui permet de répondre aux différentes enquêtes de l'équipe pédagogique (Bilans pédagogiques, enquêtes de satisfaction...).

Le E-learning

Depuis janvier 2009, la méthode pédagogique par e-learning avec un apprentissage mixte (blended-learning) a été développée au sein de notre institut. Cela signifie que la formation traditionnelle en présentiel est complétée par une formation à distance. Ce dispositif propose des périodes d'apprentissage en ligne, suivies de périodes de regroupement des étudiants en présentiel à l'IFSI, pour approfondir les éléments significatifs des cours. Cette méthode pédagogique s'inscrit dans le programme d'études, qui précise que la formation théorique peut se dispenser « *en présentiel ou à distance* »²⁷. L'autonomie devient le moteur de

²⁷ Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

l'apprentissage pour le futur professionnel qui doit acquérir la capacité à s'auto-diriger et à définir ses propres objectifs d'apprentissage. Ainsi, en plus de donner une image moderne et attractive de notre enseignement, ce dispositif permet aux étudiants d'être acteurs de leur formation.

La plateforme numérique Mischool

L'Institut de formation a fait le choix d'une plateforme interactive pour l'enseignement de l'anglais. Cet enseignement à distance est associé à des cours en présentiel par des professeurs d'anglais. Il permet aux apprenants d'acquérir les bases nécessaires de la langue anglaise afin d'améliorer la communication avec les patients anglophones, de s'approprier des articles de recherche et de faciliter la mobilité internationale dans le cadre des stages.

La mesure régulière de la satisfaction des étudiants sur l'apprentissage à distance, en blended-learning, et sur l'utilisation des plateformes numériques apparaît satisfaisante.

L'apprentissage par simulation (APS)

La simulation est considérée depuis quelques années comme un outil essentiel de la formation des professions à risques. Elle permet de s'immerger littéralement dans le réel, de reproduire les situations les plus diverses et complexes et d'apprendre les gestes techniques sans prendre le risque d'une erreur réelle.

Selon la Haute Autorité de Santé, « *La simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle correspond à l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels* »²⁸.

L'apprentissage par simulation est un des axes du projet de formation de l'IFITS. C'est une méthode pédagogique essentielle pour la professionnalisation des étudiants. « *Elle répond aux recommandations nationales d'amélioration de la qualité des soins.* »²⁹ « *Les techniques de simulation permettent l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportement dans le but d'améliorer la prise en charge des patients et d'optimiser le partenariat entre les professionnels du soin et l'équipe pédagogique des instituts.* »³⁰

En novembre 2014, après avoir été formés dans différents centres de formation à la simulation, des formateurs ont mis en œuvre les premières séances d'APS scénarisées avec du matériel vidéo à l'attention des étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année. Les scénarii étaient centrés sur des situations à risque (allergie aux antibiotiques et trouble de la déglutition) ainsi que sur la sortie d'un patient contre avis médical et la non observance du traitement.

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, les séances d'APS ont été proposées aux étudiants en soins infirmiers de 2^{ème} année autour de soins éducatifs, de la négociation et du raisonnement clinique.

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les séances d'APS ont été réalisées auprès des trois promotions d'étudiants en soins infirmiers. Les premières séances réalisées en interprofessionnalité regroupent les étudiants infirmiers de 1^{ère} année et les élèves aides-soignants à partir de scénarii en lien avec le travail en collaboration.

Depuis 2017, les 5 salles conçues pour l'APS comprennent chacune une salle équipée pour la mise en scène du scénario (séparée par une glace sans tain de l'espace dédié à la direction

²⁸ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012

²⁹ S. Boet, JC Granry, G.Savoldelli, *la Simulation en Santé, de la théorie à la pratique*, 2013, p. 4.

³⁰ Ibid. p. 217

et le contrôle numérique du scénario) et une salle de débriefing. L'accent est mis sur la poursuite de la formation des formateurs en interne ou dans différents centres d'enseignement de la simulation, y compris à l'université Paris XIII.

Pour l'année scolaire 2018-2019, les séances d'APS porteront sur les mêmes thématiques à partir de scénarii réajustés que l'équipe a fait évoluer pour des apprentissages en situation simulée plus pertinents et plus collaboratifs.

En septembre 2018, à la suite de l'éligibilité à l'appel à projets de l'ARS « soutien à l'innovation dans les formations des professionnels de santé : simulation en santé » en partenariat avec les IFSI de Ville Evrard, Jean Verdier, Avicenne et l'UFR de médecine de l'université Paris XIII, nous allons mettre en œuvre des séances d'apprentissage en interprofessionnalité en regroupant des étudiants en soins infirmiers de 3^{ème} année et des étudiants en médecine. Le projet porte sur l'addictologie et a pour finalité de « développer l'acquisition de connaissances, renforcer le système de compétences et réduire les préjugés des étudiants en santé à l'égard des patients présentant des usages problématiques de substances psychoactives pour favoriser l'alliance thérapeutique et la qualité des soins ».

Les objectifs sont de :

- Développer des capacités de réflexivité, de collaboration et de prise de décisions en interprofessionnalité
- Développer les compétences en communication, information, éducation et savoir pratique auprès des patients présentant des problématiques de consommation de substances psychoactives
- Favoriser le sentiment de compétences partagées.

De nouveaux projets sont en cours de réflexion, notamment la mise en place de séances d'ECOS (examen clinique objectif structuré) autour des unités d'enseignements contributives en lien avec les processus et d'étendre les séances en interprofessionnalité aux élèves auxiliaires de puériculture.

Le Serious Game

Pour poursuivre dans le domaine de la simulation, l'IFSI a collaboré avec une société développant des supports virtuels d'accompagnement aux changements pour créer un dispositif de type « Serious Game » à destination des étudiants. L'objectif principal est d'endosser virtuellement le rôle de l'infirmier pour organiser et planifier les soins d'un groupe de patients au sein d'un service d'hospitalisation de chirurgie orthopédique sur le mode de l'entraînement. Il permettra également de mobiliser des savoirs essentiels et indispensables aux « bonnes pratiques » de soins.

Cet outil pédagogique sera mis en ligne au début de l'année 2019.

6. UN SUIVI PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE

Chaque formateur a la responsabilité du suivi personnalisé d'un groupe d'environ vingt-cinq étudiants. Les entretiens sont programmés sur les temps institutionnels de formation. Le temps consacré à ces entretiens est inscrit dans le projet de formation.

Les entretiens supplémentaires sont laissés à l'initiative de l'étudiant ou du formateur. Toute rencontre avec un formateur fait l'objet d'une synthèse écrite tracée dans le dossier numérique individuel de l'étudiant.

Les entretiens individuels avec le référent pédagogique est d'une durée moyenne de 1 heure par étudiant. Ils permettent de :

- Prendre en considération le potentiel et les acquis de l'étudiant dans ses apprentissages
- Mesurer sa progression dans la construction de ses compétences professionnelles en stage
- Identifier les éventuelles difficultés d'apprentissage théoriques et pratiques
- Identifier les compétences non pratiquées, non acquises et à améliorer pour déterminer les mesures correctives et proposer un parcours de stage adapté
- Aider l'étudiant à mieux se connaître pour mieux travailler avec les autres et construire son projet professionnel

7. DES PROJETS SPECIFIQUES

7.1 La formation en Santé Publique : prévention et éducation à la santé

Le service sanitaire pour les étudiants en santé

L'Arrêté du 12 juin 2018 définit les modalités et les objectifs de formation du service sanitaire. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé 2018-2022 dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé.³¹

Le service sanitaire intègre la formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier à compter de la rentrée de septembre 2018 et concerne plus particulièrement les étudiants en deuxième année de formation. Il constitue un élément de la validation des cursus. La formation théorique associée à la réalisation des actions concrètes de prévention composant le service sanitaire doivent permettre aux étudiants de formaliser une démarche projet concernant une activité de prévention réalisée à l'attention d'un public cible. Les interventions conduites par les étudiants privilégieront des thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et de promotion de la santé tels que l'alimentation, l'activité physique, les addictions, la santé sexuelle.

Elles se dérouleront conformément aux orientations de l'Arrêté³² dans les secteurs suivants :

- Établissements d'enseignement primaire, secondaire, et supérieur ainsi que dans des centres de formation militaire
- Établissements de santé et médicosociaux notamment les EHPAD, les maisons et centres de santé
- Structures d'accompagnement social, crèches, PMI, centres d'hébergement et de réinsertion sociale
- Associations

Les objectifs pédagogiques, d'enseignement et de formation relèvent de la santé publique et de la santé communautaire, à savoir :

- Inciter l'ensemble des futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire

³¹ Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

³² Article 7 de l'Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

- Acquérir la compétence commune à tous les futurs professionnels de santé à conduire des actions de prévention et de promotion de la santé
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire, en cohérence avec la politique de prévention définie par la stratégie nationale de santé, et leur évaluation en termes d'impact
- Permettre l'apprentissage du travail en mode projet, outil indispensable au travail d'équipe et ce quel que soit le mode d'exercice professionnel ultérieur de tout étudiant de santé
- Participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé, second axe de la stratégie nationale de santé. Le service sanitaire devient désormais un des supports identifiés de la contribution des futurs professionnels de santé à cette lutte.
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité de l'apprentissage des professionnels de santé. C'est l'objectif commun que l'IFSI et l'UFR Paris XIII se sont donnés en organisant du 6 au 24 mai 2019, une session du service sanitaire en interprofessionnalité pour un groupe de 40 étudiants en soins infirmiers de deuxième année et 20 étudiants en médecine de troisième année.

Le principe du service sanitaire est initié depuis plusieurs années au sein de l'IFSI dans le cadre d'actions de santé publique auprès des élèves de l'enseignement primaire et secondaire selon la méthodologie de l'éducation à la santé.

Les actions collectives de santé publique de l'institut

Dans le cadre des unités d'enseignement 1.2 (Santé Publique et Economie de la santé) et 4.6 (Soins éducatifs et préventifs), les étudiants en soins infirmiers de notre institut sont impliqués dans des actions de terrain ayant trait à la prévention et /ou au dépistage sur des thématiques se rapportant à des problématiques de Santé Publique.

Cela permet de rendre plus concrète cette discipline qui apparaît dans les représentations des étudiants relativement théorique et souvent difficile à mettre en lien avec l'exercice soignant. Ces actions amènent à identifier que l'infirmier n'évolue plus uniquement dans la sphère du curatif, au sein des structures d'hospitalisation, mais de plus en plus en amont de la maladie, sur les lieux de vie des personnes. Cela implique une prise de conscience des liens qui existent entre les aspects sociaux, politiques, financiers et soignants.

Nous avons identifié comme public cible les étudiants en soins infirmiers de deuxième année. L'objectif est que chaque étudiant puisse participer à une action de sensibilisation, d'information, de dépistage autour d'une thématique de santé publique prévalente (VIH, Cancer, diabète, maladies cardiovasculaires, diabète, « mois sans tabac »,...)

Les partenariats développés ont permis de réaliser au cours des deux dernières années :

- 29 actions sur l'année 2016-2017 par la promotion 2015-2018. 64 étudiants ont participé à une action dont 12 se sont impliqués sur 2 actions
- 32 actions sur l'année 2017-2018 par la promotion 2016-2019. 108 étudiants, soit environ la moitié de la promotion, ont participé à une voire 2 actions

Le projet est reconduit pour l'année scolaire 2018-2019.

7.2 La sensibilisation au Handicap

La journée Handicap

Le projet s'intègre dans l'unité d'enseignement relative à la santé, maladie, handicap et accidents de la vie. La « journée handicap » est mise en œuvre chaque année, elle est ouverte à l'ensemble des étudiants et élèves de l'IFITS. Elle est organisée autour de mini-conférences animées par des associations et des organismes qui présentent leurs missions abordant la vie quotidienne des personnes handicapées et leur prise en soin au quotidien. La spécificité de l'édition 2018 a été l'intervention d'une association engagée dans le domaine du handicap invisible (exemple de la dyspraxie). De plus, cette année, les personnels soignants du GHI Le Raincy-Montfermeil se sont joints aux étudiants et à l'équipe pédagogique. Les échanges entre les interlocuteurs ont été constructifs pour les étudiants leur permettant d'être sensibilisés et confrontés de manière concrète aux différentes problématiques vécues par les personnes en situation de handicap.

Le Partenariat avec le GHI Le Raincy- Montfermeil sur le thème du handicap

Suite à la journée du handicap présentée précédemment, le GHI Le Raincy Montfermeil a sollicité l'institut pour organiser en octobre 2018 une journée de sensibilisation au handicap à laquelle participent les étudiants de 3^{ème} année dans le cadre de leur stage. La réflexion s'est portée sur la construction et la représentation de scénettes suscitant l'interactivité entre le personnel médical, paramédical, administratif et les étudiants sur le thème de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées se présentant à l'hôpital.

7.3 La recherche en santé

Le laboratoire de recherche et de développement a été créé en 2013 à l'Institut de Formation Théodore Simon. Nommé URIFITS pour unité de recherche de l'IFITS, il s'est tout d'abord inscrit dans une volonté de répondre à une réglementation de développer la recherche infirmière au sein des instituts de formations paramédicales. Ainsi, son avant-projet de 2012 portait trois axes principaux, celui de développer la recherche en pédagogie au sein même d'un environnement de formations initiales, celui de développer la recherche en soins en partenariat avec les professionnels de santé et enfin, celui de participer à des projets de formation et d'éducation européens.

Le laboratoire de recherche et de développement a évolué et présente depuis 2017, comme objet principal de développer la recherche dans un environnement de formations soignantes et de soins, et de concourir au développement professionnel des différents acteurs engagés dans ces domaines. Il se situe également dans une dynamique de valorisation des travaux des étudiants et des élèves, ainsi que ceux des cadres de santé formateurs. Sa recherche de rayonnement national et international le conduit à organiser des activités de communications et à encourager les acteurs dans ces dynamiques concourant au développement de compétences. L'ensemble des activités menées au sein d'URIFITS répond à un cadrage méthodologique rigoureux, relevant du champ universitaire des Sciences Humaines et Sociales (appuis théoriques, recherche documentaire, recueil de données, modèles et méthodes d'analyse, analyse critique et évaluation).

Son articulation avec la formation des adultes et l'analyse des activités est impulsée par l'orientation inférée par la spécialisation de sa directrice, Laurence Ledesma, Docteure spécialisée en formation des adultes et analyse des activités (Section 70- CNU : Sciences de l'éducation ; membre associé au CRF Centre de Recherche sur la Formation-EA 1410).

Le laboratoire de recherche et de développement produit des savoirs situés en lien avec les processus, les dispositifs et les pratiques de formation professionnelle dans le champ de la santé. Depuis 2018, il s'inscrit dans des projets de recherche en soins en partenariat avec les établissements de santé. Ses modalités de recherche sont celles de la recherche collaborative, sous forme de recherche-action, -participative, ou -partenariale.

Le laboratoire de recherche et de développement permet d'optimiser le déploiement de la recherche infirmière à trois niveaux et impacte favorablement le développement professionnel des acteurs et des destinataires de la formation :

- La recherche en formation pour les acteurs engagés dans les formations de santé
- La recherche en soins pour les acteurs engagés dans les soins
- L'enseignement de l'initiation de la recherche en phase avec l'environnement de travail actuel pour les apprenants

7.4 La mobilité internationale

Depuis la mise en œuvre du référentiel de 2009, la notion de mobilité au cours des études en soins infirmiers est clairement exprimée, que ce soit en stage ou au niveau académique. Ces périodes réalisées à l'étranger permettent l'obtention des ECTS correspondant à la période d'études réalisée dans ce cadre. L'ouverture vers l'international est également un moyen au service du développement de la recherche infirmière au travers des échanges et des transferts de compétences.

Néanmoins, l'IFITS développe des projets à l'international depuis plus de 25 ans et est éligible au programme Erasmus depuis 2006. Actuellement, il met en œuvre des mobilités étudiantes et enseignantes dans le cadre du programme Erasmus+ 2014-2020.

L'ouverture sur le monde constitue un axe fort du projet pédagogique de l'institut. C'est un choix qui s'appuie sur des valeurs humanistes en favorisant dans la formation l'ouverture d'esprit, la connaissance et le respect de l'autre dans sa différence. Nous sommes convaincus que « aller apprendre ailleurs » entre dans le processus de professionnalisation des étudiants. L'expérience de stage à l'étranger contribue à la formation de professionnels responsables, capables de mener une réflexion sur des réalités locales et d'apporter des réponses adaptées aux besoins de santé des populations rencontrées. Ainsi « Partir », c'est découvrir des cultures différentes, c'est oser se plonger dans un monde professionnel inconnu et s'acculturer à de nouvelles pratiques. Pour l'étudiant, c'est une expérience personnelle et professionnelle unique et singulière qui le guide dans la construction de son identité professionnelle.

Permettre aux étudiants de s'inscrire dans un stage à l'étranger représente une opportunité pour eux de développer une vision plus globale de la santé. La découverte de pratiques de soins différentes et innovantes permet l'enrichissement professionnel des futurs infirmiers qui pourront transférer ces expériences dans leur exercice professionnel et seront encouragés à être curieux et mobiles. Nous sommes convaincus que les programmes de mobilité enrichissent le patrimoine socioculturel des étudiants et des formateurs, accroissent leur capacité d'adaptation et facilitent l'intégration professionnelle.

Les mobilités Erasmus d'une durée de 2 mois sont proposées aux étudiants de 2^{ème} année dans les différents pays avec lesquels l'institut a signé des accords bilatéraux (une vingtaine de partenaires universitaires en Roumanie, Portugal, Espagne, Italie, Irlande, Finlande, Lettonie, Turquie, Belgique).

Les stages en dehors de l'Europe sont possibles pour les étudiants de 3^{ème} année en début de semestre 6 sous réserve de validation par l'instance compétente pour les orientations générales, soit :

- par l'intermédiaire d'associations qui proposent l'accompagnement d'étudiants pour réaliser un stage à caractère humanitaire au Cambodge ou au Vietnam
- par la participation à un projet de coopération engagé par une convention signée entre l'institut et la Mairie de Port-Gentil
- en lien avec un projet individuel ou de groupe pour lequel les étudiants ont le choix de la destination sous réserve des conditions de sécurité sanitaire et géopolitique du pays

En 2019, dans le cadre du dispositif Erasmus, 9 étudiants en soins infirmiers, 8 formateurs et une secrétaire effectueront une mobilité dans les pays suivants : Lettonie, Irlande, Portugal, Espagne, Roumanie, et Belgique. Pour les stages hors Europe, 17 étudiants sont concernés et se répartiront entre les pays du Chili, Gabon, Cambodge, Sénégal et le bateau hôpital « Mercy Ships ».

Parce que « Partir ailleurs » n'est pas possible pour tous les étudiants et les formateurs, l'institut organise sur son site depuis 2012 une semaine internationale dans le cadre des unités optionnelles au cours desquelles différents professionnels européens de la santé et de la formation apportent leurs témoignages sur les thématiques choisies. Ce projet contribue au dynamisme de l'institut et offre une opportunité d'internationalisation de la formation pour les étudiants n'ayant pas la possibilité de réaliser des mobilités d'étude ou de stage.

En 2019, les conférences porteront sur la santé mentale, l'addictologie, la pédiatrie, la gérontologie, les alternatives thérapeutiques de la douleur chronique, l'interculturalité dans les soins, Soins et création artistique.

7.5 Les ateliers Bien-Etre

Dans le cadre du projet qualité, le « bien-être » des étudiants est une orientation essentielle, une intention bienveillante au sein de l'institut. En lien avec la philosophie de l'institut, soucieuse de développer des valeurs humanistes chez les étudiants, ce projet permet de mobiliser et d'acquérir les qualités humaines nécessaires en référence aux valeurs et à l'éthique de la profession. Elle met en avant des techniques de « lâcher prise », de mise à distance ou encore de respiration, pour que les soins se réalisent de manière plus sereine pour le patient. La découverte d'autres alternatives à la technicité des actes de soins, comme la sophrologie, la méthode Feldenkrais, le toucher massage et le théâtre sont donc présentées ici comme des activités de soins complémentaires non invasives, permettant d'humaniser les soins en prenant en considération la personne dans son ensemble.

Le théâtre permet une prise de confiance en soi, une cohésion de groupe, d'explorer plusieurs « imaginaires », de créer des atmosphères et donner vie à des personnages, de travailler sur l'improvisation et laisser place à la créativité, de s'appuyer sur la technique, la projection de la voix, la détente et la concentration, la prise de conscience de l'espace...

Le toucher-massage permet de sensibiliser les étudiants infirmiers au rôle du toucher puis du toucher massage dans la pratique infirmière ainsi que son influence dans la relation soignant/soigné, de rechercher l'expression corporelle.

La sophrologie permet de découvrir les différents aspects physiologiques de la respiration, de diminuer le stress, de réduire les douleurs et l'angoisse chez le patient, de développer toutes perceptions sensorielles chez les étudiants.

La méthode Feldenkrais reposant sur des principes d'art martiaux permet de trouver le geste juste, c'est-à-dire celui qui n'engendre, ni tension, ni douleur dans sa réalisation, d'arriver à une coordination mentale et physique, d'adopter une bonne posture érigée et un mouvement correct en termes d'ergonomie.

Atelier de médiation artistique : dont les objectifs sont de favoriser le développement

- De l'expression de l'engagement personnel dans les soins
- Des capacités réflexives individuelles et collectives : capacités d'observation, de description, capacité à exprimer ses ressentis et pensées, capacités à comprendre les pensées de l'autre, à accepter l'incertitude,
- De l'ouverture à la rencontre et aux mouvements existentiels,
- Des capacités empathiques (tenter de se mettre à la place de l'autre)
- Des capacités créatives : pensée visuelle et capacités narratives.

Les ateliers se déroulent sur les semestres 2, 3, 4 à raison d'une fois par semaine.

L'ensemble de ces méthodes pédagogiques visent à favoriser chez l'étudiant une **posture réflexive** pour lui permettre l'analyse et l'évaluation de sa **pratique professionnelle**. La formation à la démarche réflexive contribue à la **construction de l'identité professionnelle** de l'étudiant.

8. LA VIE ETUDIANTE

Un des axes du projet de l'institut est de privilégier le bien-être et la démocratie étudiante. L'équipe se rend disponible pour être à l'écoute des demandes et des besoins des étudiants. La réhabilitation récente du bâtiment principal a concouru à l'amélioration de leurs conditions d'étude. L'aménagement d'espaces de détente intérieurs et extérieurs participent à rendre leur cadre de vie agréable.

Le conseil de vie étudiante est réuni deux fois par an et regroupe l'ensemble des filières de l'IFITS en présence des équipes administratives et pédagogiques ainsi que les documentalistes, l'intendance et le service informatique.

L'accueil des nouveaux étudiants et élèves des instituts représente un temps fort de convivialité et de partage par l'organisation de « la journée d'intégration » qui répond aux valeurs de solidarité, d'humanisme de bienveillance et de bienveillance portées par l'établissement.

Encadrée par les cadres formateurs, cette journée institutionnelle est dédiée à l'accueil des étudiants de 1^{ère} année par les étudiants de 2^{ème} année ainsi qu'à un parrainage des nouveaux. Elle consiste à travailler autour des 14 besoins de Virginia Henderson en organisant des ateliers relatifs aux gestes d'urgence, au lavage des mains mais aussi à l'interculturalité, la sécurité routière, le handicap et le toucher massage.

Cette demi-journée débute par un pique-nique, moment convivial auquel chaque étudiant en soins infirmiers de 1^{ère} et 2^{ème} année mais aussi les élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture participent dans un objectif :

- De développer une culture d'institut avec une identité forte

- D'initier le travail en interprofessionnalité,
- D'instaurer les règles de « vivre ensemble » et de cohésion d'équipe
- D'échanger autour d'un choix de projet professionnel orienté vers la santé et le prendre soin.

Par ailleurs chaque année scolaire se termine par l'organisation de repas communs entre les différentes catégories d'apprenants.

CONCLUSION

L'équipe pédagogique et de direction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers se situe aujourd'hui dans une dynamique de changement liée à l'évolution du système de santé et à la poursuite des réformes de la formation avec l'universitarisation et l'intégration dans le dispositif LMD (Licence Master Doctorat). Il convient d'adapter en permanence nos formations en adéquation avec les transformations du système de soins et les besoins de santé des personnes en particulier dans le cadre de la coordination de la formation sur le territoire. Afin de rester performant et en conformité avec les attentes des tutelles, nous avons engagé une démarche qualité et développé la recherche paramédicale. L'ouverture sur son environnement local et régional ainsi que la mobilité internationale sont également deux axes stratégiques de l'orientation actuelle de l'institut.

Ce projet d'institut sert de base commune à toute l'équipe pédagogique et de direction et à tous les étudiants rappelant les valeurs et les objectifs institutionnels. Il doit nous permettre, tous ensemble, d'élaborer de nouvelles réflexions et échanges, entre formateurs, direction, partenaires de stages et partenaires-apprenants.

ANNEXE I

OBJECTIFS À ATTEINDRE PAR SEMESTRE

SEMESTRE 1

Prise en charge d'un patient, en priorité, pour les soins de confort et de bien-être.

L'étudiant sera capable de :

- Réaliser un recueil de données permettant de situer le patient dans son environnement bio-psycho-social (C1)
- Repérer les acteurs et les éléments matériels et organisationnels qui contribuent à sa prise en charge (Comp.9)
- Instaurer une communication respectueuse avec le patient et les équipes (C6)
- Mettre en œuvre des soins de confort et de bien-être pour ce patient (C3)
- S'interroger sur sa pratique professionnelle (C7)
- Identifier les éléments de la prescription médicale et les modalités de mise en œuvre des traitements (C4)

SEMESTRE 2

Prise en charge de deux patients.

L'étudiant sera capable de :

- Réaliser un recueil de données et d'identifier les problèmes de sante (C1)
- Argumenter la situation clinique du patient (en situation simple de soins) (C2)
- Identifier les éléments permettant de communiquer et de conduire une relation de communication dans un contexte de soins (C6)
- Mettre en œuvre une prescription médicale selon les règles de bonnes pratiques (C4)
- S'interroger sur sa pratique professionnelle (C7)

SEMESTRE 3

Prise en charge d'au moins trois patients en situation simple de soins.

L'étudiant sera capable de :

- Réaliser et de mettre en œuvre les projets de soins des patients pris en charge (C2)
- Planifier les interventions soignantes en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (C.9)
- Instaurer une relation de confiance et une alliance thérapeutique avec les patients (C6)
- Donner des conseils préventifs et éducatifs individuels ou collectifs (C5)
- S'interroger sur sa pratique professionnelle et la confronter avec celle des professionnels (C7)

SEMESTRE 4

Prise en charge d'au moins quatre patients.

L'étudiant sera capable de :

- Elaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge (C2)
- Planifier les interventions soignantes en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (C9)
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage (C6)
- Réaliser une démarche préventive et/ou éducative auprès des patients et/ou de leur entourage (C5)
- Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire (C10)
- S'interroger sur sa pratique professionnelle et la confronter avec celle des professionnels (C7)

SEMESTRE 5

Prise en charge d'au moins six patients.

L'étudiant sera capable de :

- Elaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge (C2)
- Organiser, de coordonner et de superviser les interventions soignantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire (C9)
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage, notamment en situation de crise et/ou de détresse (C6)
- S'interroger sur sa pratique professionnelle afin de répondre aux exigences de la qualité des soins (C7)
- Transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires (C10)
- Mettre en œuvre les prescriptions médicales selon les règles de bonnes pratiques (C4)

SEMESTRE 6

Prise en charge d'au moins huit patients.

L'étudiant sera capable de :

- Elaborer, de mettre en œuvre, d'évaluer et de réajuster les projets de soins des patients pris en charge (C2)
- Organiser, de coordonner et de superviser les interventions soignantes au sein d'une équipe pluridisciplinaire (C9)
- Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage quelle que soit la situation (C6)
- S'interroger sur sa pratique professionnelle afin de répondre aux exigences de la qualité des soins (C7)
- Transmettre son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires (C10)
- Connaître et d'appliquer les règles de traçabilité et de maintenance des matériels et dispositifs médicaux (C7)

